Sf 71/219
Universitätsbibliothek Frankfurt a.M.

Trente-deuxième Année. — Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. — N° 14. — Samedi 17 Janvier 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS
Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.
Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.
France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »
En vente à PARIS
*à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.*

# Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.
RÉCLAMES
La ligne . . . . . 50 Pf.
*Les annonces sont reçues aux bureaux du journal*
14, rue des Clercs, à Metz
*et dans toutes les Agences à l'étranger.*

## SAVERNE!

Ce nom restera le titre fatidique d'une vilaine période pour l'Allemagne dans l'histoire de notre Alsace-Lorraine. Il rappellera ce qu'il dit à tous maintenant, à savoir le mal qu'ont fait au pays et à son régulier développement la morgue et les prétentions des militaires vis-à-vis de la population : il montrera le danger qu'ils ont fait courir à la vie normale de l'Etat par leurs habitudes d'intervention intempestive et exagérée ; il éclairera d'un jour sinistre la fissure officiellement ouverte et grande entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil ; il dira que les défenseurs de l'Etat aux frontières du pays son devenus un jour à l'intérieur les destructeurs du respect dû à la loi et aux autorités et, qu'entamant la confiance du peuple vis-à-vis de la justice et même vis-à-vis de la dynastie, ils sont devenus, par répercussion, les protecteurs et les propagateurs du socialisme et de tous les éléments qui travaillent à bouleverser l'Etat.

Voilà le résultat le plus net de l'activité militaire à Saverne et au conseil de guerre : c'est ce qui ressort clair, comme le jour, des débats du Landtag ! Ils ont été menés maitrement: les orateurs se sont tenus à la hauteur qui convenait à d'aussi graves discussions, plusieurs se sont élevés jusqu'à une vraie éloquence, et notre petit Landtag a été cette semaine digne des plus importants Parlements.

Le gouvernement, dans son ensemble, a montré qu'en somme il voudrait s'en tenir au point de vue alsacien-lorrain, mais son chef, M. de Bulach, l'a laissé deviner beaucoup plus qu'il n'a osé le dire. M. Mandel a été plus net puisque, contre l'omnipotence militaire, il refuse de reconnaître comme valable pour l'Alsace-Lorraine l'ordonnance prussienne de 1820 sous laquelle le colonel de Reutter s'est abrité et où les juges l'ont laissé bien en paix. M. Petri, par contre, sous-secrétaire d'Etat à la justice, a été aussi précis qu'il convenait et aussi Alsacien qu'il le devait pour défendre ses subordonnés : nous ne voulons pas dire qu'il a donné le ton aux députés, mais il s'est mis à leur diapason et il mérite pour cela les remerciements du pays pour lequel ces premiers débats au Landtag auront été un vrai soulagement.

L'effet n'en sera pas long pourtant, et l'Alsace-Lorraine considère comme une suite de la provocation première le fait que le jugement de Strasbourg est devenu définitif et qu'il n'a pas été interjeté appel. C'est une consécration officielle du mépris de la loi et de l'intangibilité des militaires : ils sont au-dessus de tout et nous, les civils, en-dessous de tout, puisque l'accord unanime de tout un Parlement n'aboutit même pas, pour l'instant, à une mesure dilatoire qui aurait permis aux plus hautes sphères du gouvernement d'examiner à loisir toutes les conséquences désastreuses des faits et jugements intervenus et à en tirer les conclusions pratiques qui s'imposeraient pour l'avenir de notre pays.

Donc, une fois de plus nous devons tirer la conclusion que nous ne comptons pas et que nous donnerons satisfaction à l'élément militaire et aux pangermains en nous tenant toujours plus à l'écart. Les journaux chauvins ne se font pas faute d'ailleurs de nous le redire tant et plus et de nous y inviter avec insistance. Nous ne demandons pas mieux de leur donner cette satisfaction mais de la façon qui nous convient.

Si plusieurs de nos compatriotes expriment tout haut, à la suite de ces affaires, leur ennui de vivre dans un pays comme le nôtre et avec des gens difficiles comme nos maîtres, et annoncent leur intention d'une émigration aussi prochaine que possible, la plupart d'entre nous n'en sont pas là et disent, non moins haut que, fils de la terre lorraine, ils resteront sur place, défenseurs de leur patrimoine, de leur langue, de leurs traditions, de leur éducation. Messieurs les militaires veulent nous entourer de forteresses, le souvenir, la fidélité et la volonté de vivre à notre façon constituent au meilleur de nous-même, dans nos familles, dans notre société, une réserve de forces et d'inertie avec laquelle nous tiendrons longtemps encore, malgré tous les chocs possibles de l'avenir.

En attendant, loyaux et railleurs tout à la fois, — car on aura beau faire, nous rirons toujours, même s'il nous arrive de pleurer, et nous rirons les derniers, — nous laisserons les militaires élargir le fossé, en faisant respectueusement observer à qui de droit qu'ils finiront par être seuls d'un côté et le peuple seul de l'autre : ce serait alors une nouvelle annonce de la révolution dangereuse dont nous avons déjà parlé et que préparent inconsciemment les excès des chauvins et les erreurs des militaires.

Que ceux-là qui ont la responsabilité de la chose publique ne méritent point le reproche du Psalmiste : Ils ont des yeux pour voir et ne veulent pas voir.

H. C.

## La Journée

Le **prince Ernest-Auguste duc de Brunswick**, gendre de l'**Empereur**, s'est rendu à Berlin hier pour rendre visite à la cour. Au dîner qui a été donné en son honneur le soir, l'Empereur Guillaume a porté au duc un toast empreint de la plus grande cordialité et auquel le duc a répondu.

✿

Le **comte de Wedel**, Statthalter d'Alsace-Lorraine, est arrivé hier matin à Berlin. Son voyage a pour cause la réunion du chapitre de l'Aigle noir. Il a été reçu en audience par l'Empereur. On peut admettre que le comte profitera de son séjour à Berlin pour s'entretenir avec l'Empereur et le Chancelier des conséquences de l'affaire de Saverne.

✿

Le bruit de la **retraite du Chancelier** a couru hier à Berlin. Il a été démenti aussitôt.

✿

La **Chambre française** a repris hier vendredi la discussion des **projets de lois scolaires** relatifs à la défense (1) de l'école laïque qui avait été interrompue avant les vacances. Elle en est arrivée aux sanctions à prendre en cas de résistance à la fréquentation scolaire.

✿

La **marine anglaise** vient d'être éprouvée par un grave accident : hier un **sous-marin a coulé** au cours d'une manœuvre près de Plymouth et n'a pu être renfloué. L'équipage, qui comprenait 13 hommes, est perdu.

✿

La **crise parlementaire autrichienne** a pris une tournure aiguë. Le groupe chrétien-social s'est opposé au vote de l'accord réalisé par la commission mixte des deux Chambres relativement à l'impôt sur le revenu. D'autre part, les députés tchèques ont occupé la salle de la commission du budget et ont ainsi empêché celle-ci de se réunir. La situation semble sans issue légale.

✿

Alors qu'à Paris et à Londres on considère la **question de la mission militaire allemande** comme définitivement élucidée, Pétersbourg, au contraire, reste sur la réserve tant qu'on ne sera pas fixé sur la signification de l'inspection qui est confiée au général de Sanders.

On télégraphie de Constantinople que, malgré les démentis, la **candidature d'Izzet pacha** comme **prince de l'Albanie** prend une forme plus précise à la suite de l'insistance de l'élément albanais musulman, qui réclame un prince musulman.

✿

La **Bulgarie** est sans Parlement et sans budget ; mais le cabinet, d'accord avec le Roi, va chercher à retrouver une Chambre plus souple en faisant voter les nouvelles provinces macédoniennes et en supprimant, dit-on, la R. P., dont l'expérimentation ne lui a pas été favorable.

✿

La situation dans l'**Afrique du Sud** se modifie d'un jour à l'autre avec une rapidité si déconcertante qu'il est bien dangereux de faire des pronostics. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, pour l'instant au moins, les mesures énergiques prises dès les premières heures par le gouvernement semblent couronnées de succès.

✿

Au **Mexique**, la prolongation du moratorium des banques jusqu'au 31 mars est confirmée. Le décret autorise le département des finances à suspendre le bénéfice de ce moratorium pour toute banque qui abuserait de cette suspension forcée des payements.

## Chronique Générale

### ALLEMAGNE

#### La Bavière et la Prusse.

Le discours du comte York de Wartenburg à la Chambre des seigneurs prussienne et la réponse que lui fit M. de Bethmann-Hollweg — déclarations qui attribuent à la Prusse la suzeraineté sur les autres Etats confédérés, — ont provoqué une vive émotion dans l'Allemagne du Sud. Le bruit court à Munich que le président du Conseil bavarois, le comte de Hertling, préciserait dans un discours à la Diète le point de vue du gouvernement bavarois.

#### Préparation d'une nouvelle loi militaire.

Selon certains bruits qui circulent dans les milieux parlementaires, une nouvelle loi militaire serait déjà prête dans les bureaux de l'état-major. Il s'agirait de la réforme de l'artillerie de campagne, le canon de 96 N A, de 76 millimètres, étant jugé aujourd'hui insuffisamment moderne.

A la Chambre bavaroise, le député Müller posa à ce sujet une petite question au ministre de la guerre, le général von Kress. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait donner aucune explication.

L'armée, dit-il, doit toujours rester à un certain niveau de supériorité technique. Aucun ministre ne saurait dire à quelle hauteur se trouvera ce niveau d'ici à quatre ou cinq ans. Il est donc impossible de prévoir quand les perfectionnements techniques s'imposent aux autorités militaires.

Cette déclaration semble bien indiquer qu'on envisage en fait, dans les milieux militaires, la transformation du canon de campagne. On ne juge pas, pour des raisons budgétaires, que le moment soit venu de présenter au Reichstag une nouvelle loi sur les armements.

On se rappelle que le 29 novembre, M. de Hertling, président du conseil de Bavière, déclara à la Chambre bavaroise que le moment était venu de faire une pause dans la série des lois militaires et que le peuple allemand était incapable de supporter d'ici à plusieurs années un accroissement de dépenses. Malgré cette négation formelle, les autorités militaires ne perdent pas espoir.

La réserve que s'imposa le général de Kress est une intéressante indication. Le moment n'est pas encore favorable pour la présentation d'une loi, mais déjà on en parle dans la presse et les Diètes. Ces articles et ces interpellations ont toujours dans une certaine mesure l'avantage de préparer le terrain.

### FRANCE

#### Un nouveau groupe parlementaire.

Un certain nombre de députés appartenant à divers groupes de gauche ont tenu hier vendredi une réunion à la Chambre en vue de constituer un groupe parlementaire composé de députés n'adhérant pas à la fédération des gauches, ni au parti radical unifié. Ce groupe, qui se propose à la fois une activité parlementaire et électorale, se tiendrait à l'écart des deux groupements actuellement existants et recruterait ses adhérents exclusivement à gauche. Une trantaine d'adhésions de principe seraient déjà acquises au nouveau groupement.

#### Cérémonies militaires.

LYON ET NANCY ONT VU JEUDI DE BELLES CÉRÉMONIES MILITAIRES — LA CONSTITUTION DU 21e CORPS

A Lyon, par un temps froid, mais très beau, une foule immense a assisté, jeudi après-midi, à la revue des troupes de la garnison, que le général-gouverneur Pouradier-Duteil a passée, à l'occasion de la remise des décorations du 1er janvier. C'était la première revue passée par le gouverneur depuis son arrivée à Lyon ; c'était aussi la première fois qu'on voyait réunis les 5e et 6e régiments d'infanterie coloniale, qui sont installés depuis quelques semaines dans la ville.

La prise d'armes a été fort réussie et les troupes, superbes d'allure, ont été très acclamées. Pendant la revue et le défilé, trois aéroplanes, venus du centre d'aviation de Brou, ont évolué au-dessus de la place Bellecour.

Au cours de la cérémonie, le général Pouradier-Duteil, qui vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur, a reçu l'accolade du général Espinasse, commandant la division de Grenoble.

* * *

Le 21e corps d'armée a été officiellement constitué ; le commandant en chef général Legrand, est arrivé jeudi matin à Epinal et a pris aussitôt possession de ses fonctions. Le nouveau gouverneur d'Epinal, général Mauger, est arrivé dans l'après-midi.

A Nancy a eu lieu, jeudi, sur le cours Léopold, la revue accoutumée de janvier pour la remise des décorations. La foule était énorme, comme d'habitude : la patriotique population lorraine adore les fêtes militaires et ne se pardonnerait pas d'en manquer une seule.

Le général Balfourier, commandant la division de fer, a présenté les troupes au commandant du 20e corps, général Foch, qui a passé la revue, remis les décorations et présidé le défilé. Parmi les nouveaux promus dans la Légion d'honneur se trouvent le général Foch et le général Michaux, du cadre de réserve ; le général Foch a remis la cravate au général Michaux et l'a reçue lui-même du général Millet, ancien membre du conseil supérieur de la guerre et grand-officier.

La cérémonie a eu un plein succès et les troupes, très acclamées, ont été reconduites par une foule immense jusqu'à leurs quartiers respectifs.

#### Un discours de M. Maurice Barrès.

Jeudi à trois heures et demie de l'après-midi, la municipalité parisienne a procédé à l'inauguration d'une école maternelle rue Saint-Germain-l'Auxerrois, dans le premier arrondissement. M. Maurice Barrès, de l'Académie française, a prononcé un discours, dont nous détachons ce charmant passage ;

« Nos impressions d'enfant dominent notre vie entière. L'amertume qui empoisonne certains cœurs et les rend à la fois si malheureux et si dangereux a souvent pour origine une enfance privée de sourire et de lumière. Il était tout naturel qu'un patriote comme le Menut se préoccupât de faire aux petits Parisiens de son quartier une enfance heureuse qui les disposât à l'optimisme et au courage. Et je n'oublie pas l'appui que lui a prêté son voisin, notre ami Maurice Quentin, le conseiller de ce vaste quartier des Halles qui enverra, lui aussi, bon nombre de ses enfants à la nouvelle école.

Ainsi chaque génération apporte sa part à l'aménagement de Paris. Les changements dans la vieille maison ne vont pas toujours sans durs sacrifices. On ne peut pas toucher à ces vieux soldats sans y remuer des souvenirs et sans jeter bas de vénérables témoignages du passé. Félicitons-nous que cette belle école neuve n'ait détruit aucun vestige d'art. »

#### Ce que coûterait le monopole de l'enseignement.

A une question posée par le député socialiste Compère-Morel, qui demandait ce que coûterait la suppression de l'enseignement libre, M. Viviani, ministre de l'instruction publique, a fait cette réponse :

« Le ministre de l'instruction publique estime à plus de 500 millions le coût de la suppression de l'enseignement libre. Et encore ne donne-t-il aucune appréciation exacte en ce qui touche le point spécial à la construction. Il ignore, en effet, comment les communes procéderont à l'installation des écoles nécessaires. « Trouveront-elles à louer des locaux convenables ? Achèteront-elles à bon compte les immeubles ou seront-elles dans l'obligation de construire ? » Autant de questions qui ne peuvent être résolues que par une enquête très sérieusement conduite et dont M. Viviani ne prévoit pas les conclusions.

Le vote du Monopole nécessitera l'ouverture de 25.000 classes : chaque classe recevant en moyenne 40 élèves. Le prix moyen d'une salle de classe étant de 16.646 francs, la dépense totale atteindrait au minimum 416.150.000 francs et pourrrait peut-être s'élever jusqu'à 450 millions.

La création des 25.000 classes entrainerait la nomination d'un nombre égal d'institutrices ou instituteurs. La dépense qui en résulterait s'élèverait, au taux moyen de 2.130 francs, à 53.400.000 francs. Quant au montant des retraites payées annuellement par l'Etat, il serait accru d'environ 7 millions.

C'est donc bien une dépense de 510.550.000 francs que l'Etat devrait faire immédiatement si le monopole de l'enseignement était établi. Quant aux communes, elles auraient à payer le montant des constructions ou d'acquisitions d'immeubles, et les indemnités de résidence et de logement des nouveaux membres de l'enseignement. Il est impossible d'évaluer les dépenses que les communes seraient ainsi appelées à faire. »

#### La krach de la « Société auxiliaire du Crédit ».

Paris, 16 janvier. — On annonce, concernant les difficultés financières de la « Société auxiliaire du Crédit », fondée il y a quelque temps par le spéculateur Charles Victor, que seuls les actionnaires seront atteints par le krach mais que les obligations resteront indemnes. Les dettes de banque de Charles Victor s'élèvent, dit-on, à 42 millions.

### ITALIE

#### L'aéronautique militaire.

L'aéronautique va être réorganisée. A la fin de l'année l'Italie aura au minimum 17 escadres d'aviateurs et 13 dirigeables. Le nouveau projet vise l'autonomie du personnel, la création d'un institut central aéronautique, la création d'un corps de volontaires aviateurs et la création de deux commandements, l'un pour le plus lourd, l'autre pour le plus léger que l'air.

### TURQUIE

#### Un emprunt turc. — Négociations avec un syndicat américain.

Constantinople, 15 janvier. — On dit que David Pacha, après un échec éventuel des négociations au sujet d'un emprunt à Paris, engagera à Constantinople des négociations avec un syndicat américain au sujet d'un emprunt d'environ 600 millions. D'importantes concessions, en particulier l'exploitation de toutes les forêts, doivent être accordées au syndicat dans l'Asie Mineure.

### SUEDE

#### La lutte contre l'alcoolisme.

La commission parlementaire de tempérance a présenté son rapport sur la vente des spiritueux. Le rapport préconise l'interdiction de la vente des spiritueux aux particuliers et l'octroi du monopole de l'alcool à une société privilégiée. L'importation des vins ne serait pas atteinte par cette mesure.

### ETATS-UNIS

#### Rupture d'une digue. — Un pont de chemin de fer est emporté.

New-York, 15 janvier. — Un télégramme de Cumberland (Maryland) annonce que la digue du Stang-River s'est rompue. Un flot d'eau de 35 mètres de hauteur a emporté près de Harrisson le pont du chemin de fer de Western-Maryland et plusieurs autres ponts. Il n'y a pas eu d'accidents de personne des avertissements étant arrivés à temps.

#### Les intentions de l'Angleterre et de l'Allemagne envers les Etats-Unis.

Washington, 15 janvier. — Le président Wilson a déclaré à un correspondant qu'à son avis il n'y a pas

---

FEUILLETON DU *LORRAIN* — 81 —

## TRIOMPHE D'AMOUR

PAR

**RENÉ D'ANJOU**

— Oh ! là, monsieur, moins d'arrogance... Où donc allez-vous ainsi ?

— Où Dieu m'envoie.

— Serait-ce vers moi, par hasard ?

— Peut-être bien, fit Georges, insolent.

— Mais à qui en avez-vous ? Vous paraissez irrité... Auriez-vous subi quelque désagrément ?

— Nul autre que celui de vous rencontrer.

— Mais je ne vous veux aucun mal, je désire seulement vous demander un renseignement. Avez-vous rencontré une petite troupe composée de deux femmes et d'un homme ?

— Je l'ai rencontrée de l'autre côté du Zambèze.

— Que dites-vous ? Le Zambèze est à plus de cent kilomètres d'ici.

— Cela m'est égal. Et vous, pendant votre chasse aux femmes, avez-vous aperçu un homme blanc lié à un arbre ? Répondez donc, bandit, bourreau de femmes !

A ces mots, Michel sauta à terre ; il bondit vers le jeune homme.

Georges avait tiré son revolver.

— Je pourrais vous tuer comme une bête venimeuse, riposta le planteur, mettant en joue l'officier de l'empereur Alexis.

Georges éclata de rire. En proie à une surexcitation nerveuse amenée par la fatigue et la colère, il ne redoutait rien. Il se jugeait invulnérable.

Le prince releva son arme.

— Je me défends, dit-il tristement... Mais vous, pourquoi voulez-vous me tuer ?... Pourquoi me haïssez-vous ?

— Parce que vous êtes un Romalewsky... un membre de ce trio infâme, qui m'a torturé sous prétexte de crimes involontaires... parce que, il y a deux mois, j'agonisais dans l'herbe du Campo de Narwald, la gorge trouée par Boris... Si aujourd'hui je troue la peau de Michel, ce sera justice !... Allons, défendez-vous... Je tire... A vous !...

A cette avalanche de révélations terribles, le planteur eut un éblouissement. Il tira précipitamment ses deux coups de carabine.

Georges, de plus en plus excité, haineux, reprenait, sarcastique, cruel :

— Je vais à présent venger la mort de mes compagnons d'armes, celle d'Yvan Orankeff, dévoré par la lionne... Je vais punir les terribles Romalewsky qui ont rêvé, dans leur orgueil fou, de se faire justiciers... de se croire les égaux de Dieu... Je vais venger le mal que vous avez fait à notre bien-aimée souveraine Yvana, dont vous avez essayé de tuer l'âme, après avoir endormi le corps... Prépare-toi à mourir, Michel, mon beau-frère... car je suis le mari de ta sœur Mariska. Songe à ton salut, bandit... Et maintenant, hourrah !... Michel Romalewsky a vécu !

Michel tomba lourdement... Un flot de sang s'échappa de sa tempe trouée par la balle... C'était fini...

Georges, ivre absolument de colère, de rancune, s'approcha du grand corps dont il venait de faire enfuir l'âme...

— Que Dieu nous pardonne à tous deux ! murmura-t-il...

Et il s'éloigna.

Le bruit des armes faisait accourir l'escorte du prince.

Le meurtrier saisit en courant la crinière du cheval que montait, l'instant d'avant Michel Romalewsky, sauta en selle et se lança en avant...

Un tremblement le secouait... une sueur froide inondait son front...

— J'ai tué !... J'ai tué !... répétait-il, le cœur bouleversé, les tempes battantes... Et il faudra cacher cette chose affreuse à Roma. A quoi bon troubler des âmes sensibles de femmes ? J'ai fait justice, à mon tour. Le moins coupable des trois frères a payé pour les autres...

Mais il avait beau essayer de rassurer sa conscience, Georges sentait le remords crier en lui... et des larmes involontaires emplissaient ses yeux...

C'était le frère de Mariska... la douce, la belle, la pure Mariska !...

Il venait d'élargir encore, par des flots de sang, l'abîme qui le séparait d'elle.

Enfin, il arriva au campement.

Seul, l'Africain veillait. Il taillait des flèches et faisait rôtir un tatou devant un feu clair. Il regarda l'arrivant avec son rire inconscient.

Sans parler, il lui montra les deux formes des jeunes femmes encore livrées au repos, calmes et confiantes, incapables de sortir de l'écrasante fatigue.

Georges admira le sauvage.

Celui-ci avait tout prévu. Il agissait sans bruit, tout à son rôle protecteur.

Alors, le jeune homme s'étendit, lui aussi, sur l'herbe, à bout de forces et tomba dans un lourd sommeil, sans rêves.

Ce fut seulement vers la nuit que Roma ouvrit les yeux, absolument reposée. Elle regarda autour d'elle, aperçut Georges profondément endormi, et Hanna assise près du feu.

Le docteur Worsky n'avait pas reparu.

Son cœur se serra.

Elle n'osa pas une interrogation. Les choses parlaient, hélas !

Bango avait mis de l'eau dans des écorces de noix de coco et disposé des feuilles larges de caoutchoutier. Il coupait de larges tranches de tatou, puis enfilait dans une baguette toutes les parties qu'il jugeait bonnes à réserver et il les exposait à la fumée.

— Toi, manger, dit-il à Roma, toi venir près du feu, nuit froide, vallée humide.

— Bravo, Bango ! fit Roma en posant sa fine main blanche sur l'épaule du nègre.

L'œil du sauvage brilla, mais il n'approcha pas ses grosses lèvres lippues des doigts blancs de la jeune femme. Les nègres n'embrassent jamais.

Dès qu'elle aperçut Georges éveillé, la jeune femme courut à lui :

— Et ce pauvre docteur ?... Rien de lui ?

— Rien !

— Votre voyage a été pénible, mon ami... Vous semblez troublé... Auriez-vous appris quelque chose sur notre malheureux compagnon ?... Il est mort, peut-être ?...

— Je ne sais rien du docteur, répondit Georges avec effort. Je n'ai découvert aucune trace de lui. Mais mon voyage m'a appris que Michel Romalewsky...

— Nous poursuit... interrompit Roma.

— Michel n'est plus, madame...

— Comment ?... Tué... Un accident ?...

— Oui, je l'ai vu tomber, atteint par une balle mortelle...

— Dieu ait pitié de lui ! C'était un fanatique, non un criminel. Il essayait toujours d'être bon avec moi.

— Ils essayaient tous, les Romalewsky... Au fond, ils vous aiment... Mais les colères et les haines politiques ont aveuglé ces hommes... les ont jetés dans leur voie terrible... Je crois savoir maintenant, madame, le mot de cette énigme que fut votre vie... C'est pour vous l'apprendre que je suis venu, que j'ai entrepris ce dangereux voyage... Je me suis juré de vous rendre à ceux qui vous aiment et vous pleurent...

— Cher et fidèle ami... Combien j'aurai à vous bénir !... Moi aussi, je comprends, je devine certaines choses pressenties autrefois... Le temps a cicatrisé la blessure cruelle par où s'enfuyait ma mémoire — et maintenant, Georges, je m'en souviens... un peu.

— Votre nom, même ?

— Mon nom, oui. J'aperçois maintenant le but de Fédor et de Boris ; je comprends ce qu'on a voulu faire de moi ; je vois au travers des histoires qu'on m'a racontées pour endormir ma pensée, pour entraver mon âme.

— Oh ! ces Romalewsky ! je les hais, du mal qu'ils vous ont fait... du mal qu'ils ont fait à moi.

— Ne maudissez pas, Georges, reprit Roma d'une voix infiniment douce, surtout à présent que les beaux jours se lèvent, que le bonheur revient .. Dites-moi, ils vivent... Alexis... Rorick ! Je pourrai les revoir... les embrasser ? Ils m'aiment encore ? Vous savez tout... vous les avez vus ?... Parlez-moi d'eux... Dites, oh ! dites...

La jeune femme s'était rapprochée de l'officier, et ses admirables yeux de velours se posaient ardemment sur lui, attendant anxieusement les réponses.

Ses mains blanches étaient jointes, comme en une extase radieuse... son être entier vibrait d'un émoi délicieux.

Ce n'était pas encore le bonheur. C'était l'assurance du bonheur prochain.

Le cœur de Georges vibrait à l'unisson de cette joie qui serait un peu son œuvre à lui. Il oubliait son amour pour ne penser qu'à la félicité de celle qu'il vénérait si passionnément.

Roma continuait :

— Toujours l'image d'Alexis et celle de Rorick ont hanté mon sommeil. Toujours ces visions m'attiraient, presque inconsciemment. Et puis, j'ai vu Rorick à Paris... Mon cœur a volé vers lui... J'ai embrassé mon fils... mon fils, entendez-vous ?... J'étais poussée par une force irrésistible... J'ai fait cette démarche... cette folie... et après j'étais brisée... et, me semblait-il, régénérée...

— Je me souviens de votre trouble, ce soir-là.

— C'était bien mon fils que je venais d'embrasser, ce joli prince au regard fier, au profil semblable au mien... C'était mon fils !... La force invincible et occulte qui m'avait poussée et me le disait encore. Mon âme le criait — et j'avais peur que l'on ne me croie folle... Je n'avais pas de preuves... Et puis, Fédor était si puissant... Qui aurait douté de sa parole ?...

— Ah ! il avait de terribles armes, ce Fédor maudit, pour dominer ainsi les êtres et les choses ! Sa science et celle de Boris ont produit des miracles... des miracles merveilleux et horribles...

— Depuis le jour du passage de Rorick, il me sembla vivre d'une autre vie... Mon âme avait vibré... Un coin du voile qui l'embrumait me parut se lever chaque jour. Et puis, dans l'Angola, où m'a forcée de venir la volonté implacable de Fédor, je n'étais plus sous cette influence malsaine, pernicieuse ; la guérison morale s'accentua. Je ne laissai plus sur moi d'emprise à Michel. J'étais prévenue, je me méfiais... J'étais plus forte que lui... Et maintenant, nous allons retourner à Arétow, n'est-ce pas, Georges ?... C'est là qu'ils nous attendent, mes aimés ?

Georges n'eut point le courage de dire à Roma les doutes et les hésitations de l'Empereur.

*(A suivre.)*

de raison d'admettre qu'il existe entre l'Allemagne et l'Angleterre une convention quelconque, formelle ou tacite, de ne pas prendre part à l'exposition de San Francisco. Le président n'attache pas foi non plus à l'information publiée à Washington selon laquelle l'Angleterre et l'Allemagne se seraient unies pour combattre le commerce des États-Unis dans l'Amérique du Sud.

# ALSACE-LORRAINE

### Elections au Conseil général pour le canton de Verny.

Dans une réunion, tenue samedi, 10 de ce mois, au Café des Halles, à laquelle assistaient M. Pierson, député au Landtag, MM. Fonkenell et Cabayot, conseillers d'arrondissement, ainsi que la majeure partie des Maires du canton de Verny, la question d'un candidat au Conseil général, en remplacement de feu M. Obellianne, fut discutée. Sur un désir presque unanime, il fut décidé par l'assemblée de proposer la candidature à M. Charles Cabayot, propriétaire et conseiller d'arrondissement à Alémont. M. Cabayot, cédant aux demandes si vives de l'assemblée, a accepté cette candidature.

Nous sommes heureux de pouvoir nous rallier très sincèrement à la candidature de M. Cabayot; originaire de Metz et depuis longtemps en contact avec les agriculteurs et les viticulteurs du pays, M. Cabayot était l'homme destiné à prendre en mains le mandat du regretté M. Obellianne, dont il a, du reste, les qualités de travail et d'honorabilité. Dans le canton de Verny, essentiellement agricole, son élection ne fait pas de doute; les électeurs se feront un devoir et un honneur de reporter sur ce bon Lorrain la confiance que, de longues années durant, ils avaient témoignée à son prédécesseur.

## L'AFFAIRE DE SAVERNE

### La révision des jugements abandonnée.

Les journaux libéraux de Berlin commentent la décision prise par l'Empereur de faire reviser l'ordre de cabinet de 1899 sur lequel se base l'arrêt d'acquittement du conseil de guerre de Strasbourg.

Ils estiment en général que cette mesure ne remédiera en rien à ce qui est arrivé.

L'opinion moyenne est assez fidèlement représentée par la *Germania*, organe du Centre, qui écrit:

« Si le gouvernement a des doutes sur la valeur légale de cet ordre, il aurait été indiqué de donner aux juridictions militaires supérieures l'occasion de s'exprimer à ce sujet en revisant le procès. Elles sont là pour cela.

« Cette mesure aurait en outre contribué à calmer la population, mais, au cas où toutes ces juridictions auraient rendu un jugement identique. »

### Les débats de la deuxième Chambre du Landtag et la presse.

Du *Nouvelliste*:

« Et maintenant que va-t-il arriver? Dieu seul le sait. La discussion des interpellations sur Saverne a réellement modifié considérablement la situation générale. Si à Berlin on lit attentivement les comptes rendus des débats du Landtag d'Alsace-Lorraine, on saura enfin ce qu'il faut penser des abus de pouvoirs des officiers et de la campagne haineuse des journaux conservateurs. Nous sommes à une bifurcation. Allons-nous nous engager dans la voie des persécutions ou verts. »

Le *Berliner Tageblatt* écrit:

« Les représentants du peuple ne se contenteront pas de l'assurance vague et incertaine que cet ordre sera revisé. Pour la grande majorité du peuple allemand, qui ne se laisse pas égarer par des déclamations nationalistes, les accusés de Saverne restent coupables d'avoir enfreint la loi qui seule entre en ligne de compte. Ils n'ont pas été acquittés d'après la lettre de la loi, mais sauvés par un acte de camaraderie. »

Le *Lokal-Anzeiger* (gouvernemental), salue avec satisfaction la renonciation du ministère public à un jugement en appel, et ajoute:

« Il serait temps de mettre un terme à des considérations sur Saverne. Le Parlement ferait mieux aussi de laisser le passé reposer. Il s'agit maintenant de remédier aux défauts découverts, et pour cela de choisir pour les situations dirigeantes en Alsace-Lorraine, des personnalités adéquates. »

Le *Vorwärts*, organe socialiste, écrit:

« Le peuple et ses représentants auront à former eux-mêmes le tribunal de revision. Ceux-ci auront aussi à parler énergiquement au sujet de l'ordre de cabinet. Le peuple ne peut pas se contenter que de pareils ordres qui violent ouvertement la Constitution soient révisés par quelques attachés de cabinet de l'Empereur, mais il doit prendre soin, par son hostilité législative, que non seulement ils disparaissent, mais que les ordres de date récente et qui ne sont pas d'accord avec la lettre et l'esprit de la loi, soient cassés. »

### L'interpellation à la première Chambre.

La première Chambre est convoquée en séance plénière pour lundi 19 janvier.

A l'ordre du jour figure l'interpellation de M. le comte d'Andlau et consorts sur les incidents de Savnrne.

L'interpellation est ainsi conçue:

« Que compte faire M. le Chancelier afin de prouver au pays l'assurance que les personnes investies en Alsace-Lorraine d'un pouvoir de commandement militaire se tiendront à l'avenir dans les limites légales de leurs compétences?

Comte d'Andlau. — Dr Curtius. — Dr Schwander. — Dr Vonderscheer. — Ungemach. »

### M. de Wedel à Berlin.

Vendredi matin, à 9 heures, le comte de Wedel, statthalter en Alsace-Lorraine, est arrivé à Berlin.

Dans le courant de la matinée, le comte de Wedel s'est rendu auprès du Chancelier de l'Empire avec lequel il a eu un entretien vers midi, il a été reçu au château par l'Empereur.

Auparavant, le Statthalter d'Alsace-Lorraine avait reçu la visite de deux généraux avec lesquels il a eu une longue conférence; dans la soirée, il s'est longuement entretenu avec M. de Bethmann-Hollweg.

Le comte de Wedel restera probablement à Berlin jusque dimanche.

### Les procès-verbaux aux civils.

A la suite des incidents de Saverne des procès-verbaux ont été dressés à un assez grand nombre de civils.

Ils s'agit surtout des faits qui se sont passés les 8 et 9 novembre. Les délinquants ont été frappés d'amendes de 5 à 20 M.

### Les Sociétés d'anciens militaires.

On écrit au *Zaberner Anzeiger* que la Société des anciens militaires à Hattmatt n'a pas célébré cette année sa fête de Noël traditionnelle, ses membres ayant apparemment perdu le goût de célébrer des fêtes patriotiques par le temps qui court.

Une série de membres de la Société des anciens militaires à Dettwiller auraient donné leur démission.

* * *

### L'uniforme du major en retraite.

Depuis quelques jours on voit dans les rues de Saverne un major en retraite qui se montre en uniforme. Ce monsieur tenait autrefois garnison à Saverne. On le prenait d'abord pour un nouveau commandant de place. Durant des années il n'était sorti qu'en civil. Le major avait demandé un port d'armes qui lui fut refusé. Comme il était d'avis qu'il était dangereux de sortir actuellement sans armes dans la ville de Saverne si tranquille, il revêtit l'uniforme afin de pouvoir ceindre son épée. Et c'est ainsi qu'il traverse les rues accompagné d'un grand chien et provoquant la curiosité et les sourires sur son passage. Heureusement, dit l'*Anzeiger*, que M. von Reutter et M. Schadt ne sont plus à Saverne, de sorte que l'on peut sourire un peu en public.

### Forstner à Strasbourg.

Le lieutenant von Forstner, le tant nommé, comme dit M. Zorn de Bulach, a été aperçu jeudi dans les rues de Strasbourg. Le jeune baron s'est rendu au conseil de guerre. Pourquoi? Probablement pour être entendu au sujet de son dernier exploit, mettons en... *ré*mineur. Détail: M. von Lautz n'avait pas mobilisé sa police secrète, et nul escadron ne se tenait consigné à la caserne. Personne ne s'est occupé du jeune homme. Le fait est, dit le *Nouvelliste*, que nous avons d'autres chats à fouetter.

**Calendrier.** — Aujourd'hui, samedi 17 janvier, dix-septième jour de l'année. Lever du soleil: 7 h. 49; coucher: 4 h. 32.
Lune: dernier quartier, le 19.
*Fête du jour.* — Saint Antoine.

*La température.* — La baisse barométrique continue sur presque toute l'Europe.

Le vent est assez fort d'entre nord et est sur les côtes de la Manche.

La température a encore baissé. Hier matin le thermomètre marquait: —29° à Arkhangel, 11° à Besançon, 9° à Nancy, 8° à Paris et à Limoges, 7° à Bordeaux, 4° à Nantes et à Perpignan, +4° Alger.

Le temps va rester nuageux et froid.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. HEMOUSSENET, à Metz)

| | BAROMÈTRE A 0° | THERMOMÈTRE | VENT | TEMPS |
|---|---|---|---|---|
| 16 janv. à 4 h. soir | 740.2 | — 2.5 | N | Beau |
| 17 janv. à 8 h. matin | 734.0 | — 8.0 | N | Nuag. |

*Thermomètre.* — Maximum du 16: —2.5; Minimum aujourd'hui: —8.5

# CHRONIQUE MESSINE

### Conseil municipal.

Le Conseil s'est réuni hier après-midi afin de prendre connaissance, en général, et en particulier sa tâche pour l'organisation d'une exposition de prévoyance sociale au mois de juin 1915 à Metz. Le Comité local invite à ces conférences tous les amis de la bonne cause et tous ceux qui s'intéressent au relèvement du bien-être à la campagne; il y invite les dames et les messieurs sans distinction d'état et de profession. Le comité local est constitué comme suit: MM. von Lœner, conseiller intime de gouvernement et directeur d'arrondissement; le Dr Erman, chanoine titulaire; Banchez, maire de Plappeville; Bosch instituteur à Charleville; Gasper, cultivateur à Ban Saint-Martin; Dr Hertzog à Metz; Jouin, directeur à Metz-Plantières; Jung, adjoint de Metz; Dr Louis, chanoine à Metz; Lorrain, maire à Goin; Rammer, à Scy; Dr Roesler, directeur de la station agronomique de Metz; l'abbé Sagot, à Metz; Vincent, cultivateur à Borny.

Les noms bien connus des membres du comité local donnent toute la certitude que l'activité du Bureau central de prévoyance sociale se développe sur des principes solides et que tout chacun qui s'intéresse à notre population rurale, au relèvement de son bien-être, au réveil des sentiments d'attachement et de retour à la terre, pourra collaborer à l'Office central et trouvera en cette institution une émulation et un soutien puissants pour ses efforts. Les publications du Bureau central ainsi que son périodique *Elsass-Lothringische Heimat* (Pays d'Alsace-Lorraine) seront distribués gratuitement à l'occasion de cette assemblée; l'on y acceptera aussi des commandes et des abonnements à ces publications ainsi que les adhésions de nouveaux membres.

### Avis officiel.

Par suite de l'incorporation de la commune du Sablon à partir du 1er avril 1914 le statut local concernant la répartition des logements militaires de la Ville de Metz est aussi entré en vigueur dans la circonscription de cette commune.

D'après le § 9 de ces statuts les propriétaires ont la faculté de transférer à l'administration municipale l'obligation qui leur incombe de loger des soldats au moyen d'un abonnement dont le prix est fixé à 1 M par an et pour chaque homme dont les immeubles leur appartenant ont la charge. A cet effet, la Mairie (bureau no 2) tiendra un registre dans lequel les propriétaires qui voudront contracter un abonnement pourront se faire inscrire chaque année du 1er janvier au 1er avril.

Le fait du paiement de l'abonnement oblige l'administration municipale à prendre à sa charge ou à placer chez les logeurs les hommes que devraient recevoir les maisons abonnées. Les frais qui en résulteront seront payés et mis en compte par la caisse municipale, avec le produit des abonnements, d'après les notes établies par les logeurs, vérifiées et arrêtées par la Mairie.

L'abonnement continuera son effet tant qu'il ne sera pas résilié expressément par la Ville ou par l'abonné.

### Le vague de froid. — Le retour offensif de l'hiver.

Depuis quatre ans, la température des mois de décembre, janvier et février, les trois mois qui constituent la saison d'hiver, s'est montrée supérieure à la moyenne normale. Le thermomètre, en décembre, marquait même des températures supérieures à celles de novembre. Ce bouleversement des saisons n'aura été que passager. Nous sommes sortis de ce que M. Camille Flammarion appelle la période d'incohérence climatérique.

D'après la carte météorologique de l'Europe publiée par le bureau central de Paris, voici la distribution actuelle de la température sur notre continent.

25 degrés sous zéro en Finlande; de 10 à 20 degrés sous zéro en Suède et Norvège, en Poméranie et en Silésie, en Pologne russe, en Autriche-Hongrie; de 5 à 10 sous zéro dans une partie de la péninsule scandinave, le Danemark, une partie de l'Allemagne (Berlin compris) et de la Belgique, le nord de l'Italie et une partie de l'Autriche et de la Serbie; en France il gèle et neige même à Cannes, à la Côte d'Azur. Les rapides pour le Midi sont retardés par la neige. Rome, Madrid, Lisbonne ont de 5 à 10 dégrés au-dessus de zéro. Paris a 5 degrés sous zéro, Vienne 12; Bucarest 10; l'Angleterre 16.

### Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite):

*Musée principal, rue de la Bibliothèque*, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.

*Collections à la porte des Allemands*, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

### Théâtre.

Par suite de la mort du Directeur, le Théâtre a fait relâche jeudi et hier et restera encore fermé aujourd'hui samedi.

Demain dimanche soir on jouera *Rigoletto*, opéra de Verdi. Après-midi le *Trouvère* sera donné en matinée à prix réduits.

— *Hernani*, par la tournée Vast. — La représentation d'*Hernani*, l'œuvre magistrale de Victor Hugo, reste définitivement fixée à mercredi prochain. M. Vast compte donner le plus grand éclat à l'interprétation et à la mise en scène de la pièce célèbre, qui est certainement la plus haute manifestation du génie de la littérature dramatique française.

Malgré l'importance du spectacle, les prix n'ont pas été augmentés.

### Incendie.

Jeudi après-midi, peu après 1 heure, les pompiers furent appelés rue des Clercs où un incendie venait de se déclarer dans une chambre au second étage de la maison portant le no 21; mais comme le feu avait été aperçu à temps, les locataires avaient pu l'éteindre avant l'arrivée des pompiers. Un lit est plusieurs pièces de linge ont été mis hors d'usage.

### Vandalisme.

Des individus restés inconnus ont brisé la devanture de la charcuterie A. Kuhn, 86, rue Fournirue; cette grande vitre avait une valeur de 400 M. On croit à un acte de vengeance; le propriétaire était cependant assuré.

### Pour les fiancés!

Ils trouveront des trousseaux du genre le plus simple au plus riche à des prix avantageux à la maison Alex Fürst, place d'Armes.

### Pharmacies.

Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes demain toute la journée; les autres jusqu'à *midi* seulement:

*Pharmacie du Cerf*, Dr Œrtel-Finger, rue de Ladoucette, coin rue Serpenoise.

*Pharmacie Hornus*, place du Quarteau, 2.

*Pharmacie de la Croix de Lorraine*, Losson, rue Fournirue, 70.

*Pharmacie Weill*, rue des Jardins, 6.

### Conférences sociales.

On nous communique:

Pour divulguer les principes, tendances et buts de l'Office central pour le relèvement du bien-être à la campagne, qui forme un véritable bureau de prévoyance sociale, cette organisation tiendra jeudi 28 janvier 1814, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Metz, une assemblée de propagande, à laquelle M. le chanoine Louis, de Metz, l'orateur bien connu de nos réunions populaires, fera en langue française une conférence sur les assurances de maladie, invalidité et vieillesse. Ensuite M. Hertzog, inspecteur d'agriculture à Metz, exposera en français et en allemand les tendances et buts du

tionnels pour l'année en cours.

*M. le Maire*, en ouvrant la séance, la première de l'année, se dit heureux de transmettre au Conseil ses vœux d'heureuse année. Il souhaite que le Conseil continue à s'inspirer du même esprit de dévouement envers la Ville et les citoyens dont il a fait preuve par le passé.

A l'ordre du jour figure l'unique question des pfennigs additionnels. L'administration municipale propose d'en fixer le chiffre à 90 comme par le passé. Elle espère subvenir de la sorte aux besoins de la Ville.

*M. Leiser* se déclare heureux de cette décision. L'année a été bien pénible pour les commerçants et les petits artisans, qui seront heureux d'apprendre que leur bulletin de contribution ne sera pas augmenté, du moins pour ce qui concerne les taxes municipales.

*M. Hoff* se réjouit aussi, mais formule quelques réserves. Sans être hostile à la proposition administrative, il craint que l'ensemble du budget ne soit étroitement lié à la décision qu'on va prendre.

*M. le Maire* répond que le budget est établi sur la base de décisions prises antérieurement par le Conseil. Il sera sensiblement identique à celui de l'exercice écoulé.

Mise aux voix, la proposition administrative tendant à fixer les pfennigs additionnels pour 1914-1915 à 90 0/0 est adoptée.

M. le Maire fait part au Conseil du décès de M. Brucks, directeur du Théâtre. Comme homme et comme artiste, le défunt était doué d'aptitudes exceptionnelles et jouissait d'une grande sympathie. Il a conduit les affaires du Théâtre à la satisfaction générale. Des mesures ont été prises pour que la saison théâtrale ne souffrit point de cette mort inattendue. M. Meynadier, régisseur, a été chargé de l'intérim de la direction sous la régie municipale. 6.000 M ont été mis à sa disposition pour le payement des gages aux artistes, et ceux-ci ont été invités à déclarer s'ils entendaient tenir leurs engagements pris sous M. Brucks sous la régie nouvelle.

A 4 h. 20, la séance est levée.

### Société de Saint François-Régis.

Etablie à Metz en 1838, elle a pour but la réhabilitation des unions illicites et la légitimation des enfants naturels. De plus, elle se trouve heureuse de prévenir des chutes déplorables en accueillant les parties qui n'ont point encore failli, mais qui se trouvent en danger de faillir.

Cette Société se charge donc de lever tous les actes nécessaires au mariage, de remplir toutes les formalités exigées et d'acquitter tous les frais.

Pour subvenir à toutes ces dépenses, elle n'a guère d'autres ressources que celles de la charité, et elle ose espérer que Dieu permettra que cette charité ne lui fasse pas défaut.

En 1913, la Société a fait revenir les documents nécessaires pour 60 mariages qui ont été célébrés ici. De plus, elle a produit les pièces nécessaires pour 144 mariages célébrés à l'étranger de personnes originaires d'ici et d'autres parties de l'Allemagne.

Les indigents qui veulent recourir à la Société, peuvent s'adresser à M. le professeur Kintzinger, président ou au secrétaire M. Watrinet, secrétaire à la Mairie de Metz, rue Sainte-Marie, 4.

Les souscriptions à l'Œuvre sont reçues chez chacun des membres du conseil et particulièrement chez le trésorier, M. Chevallier, professeur, rue des Capucins, 10.

### Mont-de-Piété.

Jeudi 22 janvier, vente des nantissements non dégagés portant les numéros 18.440 à 20.656 du mois de novembre 1912.

# NOUVELLES RÉGIONALES

**La Maxe.** — (*Drame de famille.*) Le Bavarois Folmer, qui a tué sa femme d'un coup de fusil à la suite d'une scène de jalousie dont il était coutumier, nie maintenant qu'il soit l'auteur volontaire de ce meurtre; il prétend que le fusil qu'il avait saisi partit subitement, sans qu'il y ait eu de sa faute. Mais comme il avait déjà menacé sa femme à différentes reprises, on n'ajoute pas foi à ses dires, d'autant moins qu'après avoir couché sur le lit sa femme abattue dans la cuisine, il alla prévenir sa belle-sœur et le maire de La Maxe que sa femme était décédée. Ce n'est que lorsqu'on eut constaté la trace de la balle que Folmer raconta la version du coup de feu involontaire.

**Flanville.** — (*Nécrologie.*) On nous annonce ce matin la mort de M. le chanoine Scherrer, aumônier de l'hôpital de Flanville. R. I. P.

**Corny.** — (*Concert.*) La Société de musique « Union » donnera dimanche 18 courant, à 8 heures du soir, dans la grande salle de M. Bazaine, un joli concert à ses membres honoraires.

Elle invite aussi ses amis et connaissances à venir y prendre part. *Le Comité.*

**Hayange.** — (*Salle de la Platinerie. Représentation retardée.*) A la demande qui lui a été adressée par plusieurs familles, M. Vast a décidé de remettre aux *premiers jours de février* la représentation du *Gendre de M. Poirier*, qui a été annoncée pour jeudi prochain. Dès que la date sera fixée définitivement, nous en informerons nos lecteurs. Pour le moment, nous pouvons rassurer le nombreux public qui se disposait à se rendre à la salle de la Platinerie jeudi et l'informer que la représentation aura sûrement lieu très prochainement.

**Forbach.** — (*Plainte retirée.*) Le procès intenté à M. Barth, conseiller municipal, qui avait accusé une Société de construction de Sarrebrück d'avoir trompé la ville, lors de l'établissement du tramway, n'a pas été jugé hier, comme c'était fixé, la Société ayant retiré sa plainte au dernier moment. La Ville a intenté à son tour un procès à la Société en question en raison de l'exécution de certains travaux.

**Grossblittersdorf.** — (*La glace.*) Des jeunes gens ont trouvé dans la rue, sans connaissance et à moitié gelé, l'ouvrier d'usine André Kappel qui, ayant glissé sur la glace, s'était brisé une jambe et n'avait pu se relever.

# ALSACE

**Sainte-Marie-aux-Mines.** — (*Un nouveau tribunal cantonal.*) Le conseil municipal vient de prendre connaissance d'une ordonnance du ministère d'Alsace-Lorraine qui se prononce pour la construction d'un nouveau tribunal cantonal pour lequel la ville aurait à payer 30.000 M et à fournir 1500 mètres carrés de terrain. Sur la proposition de M. Lacour, le Conseil a exprimé le regret que la ville soit obligée de céder à cette contrainte attendu que ce n'est pas de sa faute si le bâtiment construit en 1885, est insuffisant pour le service.

**Mulhouse.** — (*Procès de presse.*) Le tribunal a acquitté M. Haenggi, rédacteur de la *Landeszeitung*, dans le procès pour offenses aux officiers, où l'accusé prétendait que M. Scheer avait traité ceux-ci de fainéants (*Nichtstuer*). Le tribunal a admis la bonne foi de l'accusé.

# MEURTHE-ET-MOSELLE

**Nancy.** — (*Mort mystérieuse.*) Hier après-midi, M. Baudelaire, sous-directeur de banque à Nancy, qui habite seul, rue du Montet, 143, une petite maison, a été trouvé mort dans son domicile.

M. Baudelaire s'était préparé une tisane sur une bouillotte chauffée au gaz, au moyen d'un petit caoutchouc. Or, celui-ci avait glissé et le gaz libre avait alors rempli la pièce, asphyxiant le malheureux qui ne s'était pas aperçu de l'accident.

# Dernières Informations

### Au Reichstag.

Berlin, 16 janvier. — La séance, qui est ouverte à une heure, commence par l'exposé de plusieurs questions et la réponse qui y est donnée par les fonctionnaires compétents du ministère: une première concerne un socialiste militant auquel on a retiré son brevet d'aptitude au volontariat d'un an; une autre concerne l'importation de grandes quantités d'orge de Russie contre des frais de douane insuffisants.

Le point le plus important de la séance était une motion concernant la prolongation jusqu'à fin février de la date fixée pour les déclarations de fortunes en vue de l'impôt de guerre.

M. *Erzberger* (Centre) motive cette demande, afin, dit-il, de ne pas rendre plus pénibles par des ennuis inutiles le versement consenti dans un élan patriotique.

Après une explication de M. *Kuhn*, secrétaire d'Etat au Trésor, le Reichstag vote cette motion et prie M. Kuhn de l'exposer au Conseil fédéral.

Le Reichstag continue ensuite la discussion en première lecture du projet de loi concernant le repos dominical. Séance levée à six heures.

### L'Empereur Guillaume et son gendre le duc Ernest Auguste de Brunswick.

Berlin, 16 janvier. — Le duc Ernest-Auguste de Brunswick Lunebourg, gendre de l'Empereur, est arrivé ce matin à Berlin, pour faire sa visite officielle après son avènement au trône et pour assister au chapitre de l'ordre de l'Aigle-Noir, qui aura lieu demain.

L'empereur Guillaume, le Kronprinz et les autres princes de la maison royale se sont rendus à la gare pour recevoir le duc de Brunswick.

Parmi les personnes présentes se trouvaient, entre autres, le chancelier de l'Empire et M. von Jagow, préfet de police de Berlin. On a beaucoup remarqué que l'Empereur s'est longuement entretenu avec ce dernier.

Le soir, un dîner de gala a eu lieu au Palais; l'Empereur porta ensuite un toast en l'honneur de son gendre.

Après avoir exprimé sa joie de recevoir si tôt après son mariage le duc de Brunswick, l'Empereur rappela les liens qui ont uni le Brunswick à la Prusse avec les régents du duché. Puis il continua:

« J'ai confiance que désormais règnera, entre la Prusse et le Brunswick l'esprit d'étroite et amicale entente des princes confédérés, que les deux Etats se respecteront et se protégeront dans leur patrimoine et dans leur caractère de membres intangibles de l'unité nationale. J'apporte à Votre Altesse royale la joyeuse assurance que par votre acceptation du gouvernement du Brunswick un chef d'Etat est entré dans la rangée des princes allemands qui accomplira avec une fidélité allemande le serment fait à l'Empereur et à l'Empire...

Un heureux destin a voulu que je vous considère avec amour et orgueil comme mon gendre, qui est tout près de mon cœur. A cette heure, où ma fille bien-aimée est présente en esprit, j'appelle une fois de plus la bénédiction de Dieu sur la belle union par laquelle votre Altesse Royale est devenue notre fils, à moi et à l'Impératrice. »

Dans sa réponse au toast impérial, le prince Ernest-Auguste dit tout l'écho que les paroles de son beau-père trouveront dans son cœur. « Je considérerai aussi comme un de mes premiers devoirs d'entretenir de bonnes relations d'Etat et personnelles avec l'Empire, la Prusse et avec vous surtout. Sans ces bonnes relations, le pays brunswickois ne peut se développer... Je ne désire rien plus ardemment que, de tout temps, ces relations soient les meilleures possibles. »

Il termine en buvant à l'Empereur et à l'Impératrice.

### L'attentat contre Chérif Pacha.

Paris, 16 janvier. — Les recherches effectuées pour établir l'identité de l'agresseur de Chérif pacha, tué par le lieutenant Salih bey, ont fourni aujourd'hui les premiers résultats précis. On croit se trouver en présence d'un nommé Ali Djevat, demeurant à Paris depuis le 14 août dernier dans une chambre meublée d'une maison située au no 20 de la rue des Carmes.

Le corps de Djevat a été reconnu par sa logeuse, Mme Chevaucher, à la Morgue. La police ayant été avisée que Djevat habitait rue des Carmes s'est présentée ce matin chez son propriétaire, M. Touzac; elle a, en son absence, soumis à la logeuse la photographie du mort. Mme Chevaucher l'a reconnue, ainsi que, cet après-midi, à la morgue, le cadavre.

# DÉPÊCHES

### *On dément les bruits de retraite du Chancelier allemand.*

Berlin, 16 janvier. — Les bruits répandus ce soir de différents côtés sur un changement prochain dans le poste du Chancelier, à l'Office des affaires étrangères et à l'Office colonial, ainsi que sur une prétendue maladie du Chancelier, sont démentis par l'« Agence Wolff » comme étant de pure invention.

### *Procès d'espionnage.*

Leipzig, 16 janvier. — Dans le procès d'espionnage qui s'est jugé devant la Cour suprême de l'Empire contre le commerçant Richter, celui-ci a été condamné pour crime consommé prévu par l'article 3 de la loi sur l'espionnage à deux ans de réclusion, à la perte de ses droits civiques pour une durée de cinq ans et a été placé sous la surveillance de la haute police. Dans les considérants il est dit qu'il est établi que depuis assez longtemps l'accusé était en relations avec un bureau de renseignements russe et qu'il a été payé pour ses services. Il est établi en outre que l'accusé avait acquis auprès d'une personne de sa connaissance à Kœnigsberg trois documents militaires qui devaient être tenus secrets dans l'intention de les remettre au bureau de renseignements russe.

### *L'attentat contre Cherif Pacha.*

Paris, 16 janvier. — La perquisition à laquelle il a été procédé au domicile de l'auteur de l'attentat contre Cherif Pacha, n'a fourni aucun indice établissant que le nom d'Ali Djevad, sous lequel il avait loué un logement dans la rue des Carmes, était réellement celui d'un russe. Parmi les papiers saisis, on n'a pas trouvé de passeport à ce nom.

La police a constaté que le prétendu Ali Djevat avait assisté, il y a quelques jours, au Quartier-Latin, à une réunion jeune-turque, dont le but n'a pu être établi jusqu'ici. L'artiste de théâtre Burhan Eddin, qui a été arrêté et dont le frère est le ministre de Turquie à Bruxelles, proteste de son innocence. Mais il était certainement en rapport avec l'auteur de l'attentat, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Burhan Eddin.

La police a pris des mesures sévères pour assurer la protection de Cherif Pacha, dont la vie serait effectivement menacée par dix conjurés jeunes turcs. D'après une dénonciation parvenue à la police de sûreté, les conjurés projetaient d'assaillir Cherif Pacha, qui a l'habitude de sortir tous les jours en auto, au cours d'une de ses promenades.

Parmi les conjurés qui sont seulement partis il y a quelques jours de Constantinople pour Paris, il se trouverait des agents de police, des fanatiques politiques ainsi que plusieurs mauvais drôles qui pour de l'argent sont prêts à tout.

Relativement à Iskander Bey, qui a été arrêté, il aurait été établi qu'il descend effectivement d'une famille russe et qu'il se nommait primitivement Alexandre Rosenberg.

### *La neige dans le Midi de la France.*

Paris, 16 janvier. — De nombreuses interruptions de service se sont produites dans le Midi à la suite des fortes chutes de neige. On mande de Montpellier que le rapide de Bordeaux à Cette est resté enfoncé dans un tunnel et que la situation des voyageurs est critique.

### *Le krach de la „Société auxiliaire du crédit".*

Paris, 17 janvier. — D'après les journaux le parquet n'a pas encore commis de juge d'instruction dans l'affaire de la « Société auxiliaire du Crédit ». M. Charles Victor, fondateur et directeur de cette banque, a été interrogé hier par un commissaire de police auquel il a déclaré qu'il espère surmonter les difficultés actuelles et qu'à cet effet il convoquera pour la fin de ce mois une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

### *Le cas de M. l'abbé Lemire.*

Lille, 16 janvier. — La *Semaine religieuse* publie un avis annonçant que Mgr Charost, évêque de Lille, a frappé M. l'abbé Lemire de la *suspensio a sacris*. Cette peine sera levée dès que M. l'abbé Lemire aura réintégré ses fonctions sacerdotales.

### *Catastrophe dans la marine anglaise. — Perte d'un sous-marin.*

Plymouth, 16 janvier. — Le sous-marin *A 7* manœuvrait avec d'autres sous-marins dans la